

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail –Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

SECRETAIRE GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION

ADMINISTRATIVE DES MARCHES

PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

BOT-MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC PROCUREMENT

ADDITIF N°004/AD/C-BOT MAKAK/SG/SIGAM DU 06 FEVRIER 2026

AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 001/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 14 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS
DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE BOT-MAKAK ET D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR
ENSEINGANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOKLOUM**

**N° 002/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 14 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASES
COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-
MAKAK**

**N° 003/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 14 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DANS CERTAINES
LOCALITES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK
(LOT N° 01 : ELECTRIFICATION EN MOYENNE TENSION MONOPHASEE SUR
L'AXE CARREFOUR CES DE BISSOMBE – MINTABA)**

**N° 004/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 22 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES DU
SECTEUR PAN A MODE (LINEAIRE DE 20 KM)**

**N° 006/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 22 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE
ROUTIERE DANS LE VILLAGE HEGBA, COMMUNE DE BOT-MAKAK**

**N° 008/AONO/C- BOT MAKAK/SG/STADL/2026 DU 22 JANVIER 2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE
EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE VILLAGE MANDJACK,
COMMUNE DE BOT-MAKAK**

Le Maire de la Commune de Bot-Makak, Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionnée pour l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité en procédure d'Urgence.

AU LIEU DE :

1) DAO : N°001 – N°002 – N°003 – N°004 – N°006 – N°008

PIECES N° 4 : Cahier de Clauses Administratives Particulières

Article 43 : Timbres et enregistrement des marchés

Sept (07) exemplaires originaux du marché seront timbrés (fiscaux et communaux de Bot-Makak) et enregistrés par les soins et aux frais du cocontractant, conformément à la réglementation.

Après enregistrement, les marchés (05 exemplaires originaux enregistrés) devront être retournés à la Commune Bot-Makak (Service Techniques) pour ventilation.

En cas de non-respect des dispositions réglementaires pour l'enregistrement, le marché pourra être résilié de plain de droit.

NB: Le timbre communal (acquis à la Recette Municipale de Bot-Makak) est désormais obligatoire pour les décomptes, factures et à l'enregistrement de tout contrat (Lettre-Commande, Marché, Bon de Commande,...) passé avec la Commune de Bot-Makak, soit un timbre communal par feuille de format A4.

LIRE PLUTOT :

1) DAO : N°001 – N°002 – N°003 – N°004 – N°006 – N°008

PIECES N° 4 : Cahier de Clauses Administratives Particulières

Article 43 : Timbres et enregistrement des marchés

Sept (07) exemplaires originaux du marché seront timbrés (fiscaux et communaux de Bot-Makak) et enregistrés par les soins et aux frais du cocontractant, conformément à la réglementation.

Après enregistrement, les marchés (05 exemplaires originaux enregistrés) devront être retournés à la Commune Bot-Makak (Service Techniques) pour ventilation.

En cas de non-respect des dispositions réglementaires pour l'enregistrement, le marché pourra être résilié de plain de droit.

Bot-Makak, le **06 Février 2026**
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Le Maire
Jean Pascal
Maîtrise en Sciences de Gestion
et Comptabilité

AMPLIATIONS

- ARMP-CE (pour publication) ;
- PRESIDENT / CIPM / C-BM ;
- DD-MINMAP/NK ;
- Affichage;
- Chrono/Archive.